

Pas de repas gratuit

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1482

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1010630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petite réforme, grands effets

Chaque innovation introduite dans le système complexe de la santé produit des effets imprévisibles. Une bonne décennie est nécessaire pour obtenir un résultat substantiel.

Chaque été, les assureurs annoncent la couleur. Pour l'an prochain la hausse des primes pourrait atteindre jusqu'à 10%. Sous réserve, bien sûr, de l'agrément de l'Office fédéral de la santé.

Une fois de plus, les différents acteurs de la santé vont se rejeter mutuellement la responsabilité de l'augmentation des coûts – entre 6 et 7% en 2000. Mais il est inutile de chercher à isoler les coupables, tous le sont à des degrés divers. Les assurés lorsqu'ils soulagent leurs angoisses par la surconsommation de prestations. Les cantons qui allègent leurs dépenses en privilégiant les soins hospitaliers ambulatoires et chargent par

conséquent les caisses maladie – ceux-là n'ont d'ailleurs toujours pas réalisé leur planification hospitalière. Les assureurs qui se croient obligés de constituer des réserves bien supérieures au minimum légal et qui négligent de développer des systèmes d'assurance plus économiques (voir ci-dessous). Les médecins, peu incités à optimiser leurs interventions dans la mesure où elles leur sont remboursées automatiquement. L'industrie pharmaceutique enfin dont les coûts de recherche sont loin de justifier toujours le prix élevé de leurs produits.

Le système de santé ne se pilote pas comme un frêle esquif. La machine est

d'une extrême complexité et toute innovation difficile à introduire sans produire des effets inattendus et négatifs. Les intérêts en présence, à l'exception de ceux des assurés, sont fort bien organisés et le consensus pour des réformes substantielles, l'expérience le montre, nécessite une bonne décennie.

Reste que le système de santé helvétique tient fort bien la comparaison internationale en termes de qualité et d'accès. La LaMal, tant décriée, assure à chacune et à chacun une couverture de soins complète. Faut-il rappeler qu'avant son entrée en vigueur en 1996, l'augmentation annuelle des primes était plus forte encore? *jd*

Solutions originales pour un cabinet médical zurichois

Assurer la qualité des soins à un coût supportable est chose possible. Des expériences de caisses de santé conduites avec succès depuis plusieurs années le montrent.

Le cabinet médical Medix a ouvert ses portes en 1998 à Zurich dans un ancien bâtiment industriel. Il regroupe aujourd'hui dix praticiens qui prennent soin d'environ 8000 patients. 40% d'entre eux sont assurés auprès de trois grandes caisses selon le système de la caisse de santé (HMO) et bénéficient d'une réduction de prime de 15 à 20%. Pour ces assurés, Medix négocie un forfait annuel avec les assurances, forfait qui doit couvrir tous les coûts de traitement, les

médicaments et les frais d'hospitalisation.

Les médecins du groupe ont donc intérêt à la bonne santé de leurs patients. Le cabinet propose un horaire d'ouverture très large et dispose d'un service d'urgence permanent. On évite ainsi que le patient soit trop rapidement hospitalisé. Et lorsque l'hospitalisation se révèle nécessaire, le patient est régulièrement suivi par un médecin de Medix. Il ne s'agit pas de simplement limer les frais au détriment de la santé du patient, mais de discuter avec ce dernier des avantages et des inconvénients d'un traitement; mais c'est toujours au patient qu'appartient la décision finale.

Pour assurer la qualité de ses prestations, le cabinet se réunit une fois par semaine pour la formation continue et l'établissement de standards de traitement. Les médecins sont rétribués au barème d'un médecin-chef hospitalier, augmenté d'un éventuel bonus jusqu'à 20%.

Aujourd'hui, seuls 10% des assurés en Suisse ont opté pour ce modèle ou pour le système du médecin de famille. Une faible proportion qui s'explique par la promotion insuffisante des caisses pour ces modèles et par une réduction de prime insuffisamment attractive, réduction actuellement limitée par la législation. *jd*

Pas de repas gratuit

Nez Folio, la revue mensuelle de la *NZZ* consacre deux pages à Frank A. Meyer. Cela permet de découvrir un peu mieux ce Biennois avec un bureau à Berne, un emploi et maintenant un domicile à Zurich. Arrêtons-nous à l'avant-dernier paragraphe: «au Bellevue, à Berne, j'ai ma table et je suis celui qui invite».

Quand on connaît le rôle de Frank A. Meyer dans les coulisses fédérales, on ne peut que faire un rapprochement avec la citation du professeur Fleiner, dans la *SonntagsZeitung* du 12 août à propos du conseiller d'Etat grison Peter Aliesch: «There is no free lunch» *cfp*